



EXPÉRIMENTATION DES GREFFES EN SPIP :

Quand la Bonne Année 2024 rime avec la solution miracle trouvée par la DAP et la SDIP aux problèmes de revalorisation et de requalification des personnels administratifs en SPIP

Aux problèmes du manque criant de personnels administratifs dans les SPIP et de la charge de travail démesurée qui pèse sur nos collègues PA, pourquoi porter un véritable plan de requalification pour ses personnels ou se battre pour mettre fin à l'injustice que représente l'abattement de l'IFSE que subissent les corps communs au sein de l'AP alors que la DAP a trouvé la solution miracle : la création de greffes en SPIP.

Malgré la volonté de la DAP d'avancer à couvert sur le sujet, et de dissimuler son projet, les contours et enjeux de cette expérimentation aux OS, la CGT IP a eu connaissance du mail adressés aux services déconcentrés en fin d'année et ...

Le moins que l'on puisse dire c'est que le directeur de l'AP semble une nouvelle fois confondre valorisation et soutien de ses agent.es avec montée en charge, dévoiement des missions et extension toujours plus importante des injonctions qui pourront être faites aux SPIP par les autorités judiciaires ou les établissements.

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il semble plus important pour lui d'entériner les dérives actuelles plutôt que de les corriger, et qu'il est fait peu de cas du respect des statuts ou missions de ses personnels.

Le moins que l'on puisse dire c'est que les arguments déployés pour justifier de cette expérimentation sont peu convaincants : feuille de route de la mission « expertise et valorisation des pratiques professionnelles en SPIP » et à la mission Quali'greff auto-déterminée par l'administration elle-même, demande des directeurs de SPIP, recommandation de l'IGJ

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il n'y a qu'un pas entre cette expérimentation et le transfert de compétence des greffes judiciaires/pénitentiaires et les SPIP

Le moins que l'on puisse dire c'est que la valorisation financière de l'engagement quotidien des personnels administratifs ne fait pas partie des termes du débat (ah non pardon il n'y a pas sujet à débat à en croire la méthode)

Le moins que l'on puisse dire c'est que la question des effectifs d'adjoint.e.s administratifs et secrétaires administratifs en SPIP a été traitée par dessus la jambe lors de la discussion sur les effectifs de référence en SPIP et qu'elle n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il semble y avoir urgence à désigner des SPIP expérimentateurs et ce même en l'absence de contours, de durée, d'étude d'impact

Le moins que l'on puisse dire c'est que la DAP s'appuie sur un constat prétendument partagé avec les OS mais qu'elle ne les a jamais sollicités sur le sujet et qu'elle n'entend pas requérir leur avis sur la note de cadrage ni les associer à l'étude de cadrage ou au comité de pilotage contrairement à la DACG ou la DSJ. (quand on connaît la docilité de la DAP à l'égard de la DACG, nous ne pouvons que nous inquiéter de cette perspective)

La DAP et la SDIP ont à nouveau fait fi du dialogue social et de la compétence des instances malgré les multiples avertissements de la CGT IP.

Cette fois encore, ils s'évertuent à détricoter les missions de chacun.e et à mener des expériences en catimini, sans aucune transparence ni concertation avec les représentant.e.s des personnels...

Puisque démembrer les missions et compétences du SPIP au profit de l'associatif concurrentiel ne suffisait pas, c'est désormais au tour des personnels administratifs de subir les coups de boutoir de la DAP.

Pour la CGT IP, il est inconcevable et injustifiable que la DAP avance en cavalier seul tant les enjeux pour les services et les conséquences pour les personnels sont importants. L'argument de la simple expérimentation ne saurait davantage prospérer pour évacuer les échanges, le débat, la concertation ! Nous ne savons que trop que ces « expérimentations » cachent un déploiement et que les expérimentations constituent une évolution (soit dit en passant une évolution n'est pas forcément positive) des méthodes de travail et ont des conséquences indéniables sur l'organisation et le fonctionnement des services.

La CGT IP sollicite la tenue d'une audience dans les plus brefs délais avec le DAP et les services en charge de cette expérimentation.

La CGT IP exige que la note DAP relative à l'expérimentation fasse l'objet d'une présentation pour avis en CSA SPIP avant toute diffusion, que des groupes de travail soient ouverts avec les OS en amont de tout cadrage et de toute mise en œuvre de l'expérimentation et que les OS puissent participer au comité de pilotage.

La CT IP milite enfin pour une réelle reconnaissance et requalification des Adjoints Administratifs et Secrétaires Administratifs en SPIP. Et nul besoin, pour cela, de décharger les greffes des établissements ou des SAP qui eux aussi font face au mépris et à la surcharge de travail pour les déporter sur les PA en SPIP déjà débordés et en sous-effectif au sein des SPIP ! Car les PA, sous payés et trop peu valorisés dans leurs compétences et leur importance pour les services, le méritent déjà !

La CGT IP exige une revalorisation indiciaire et indemnitaire des PA en SPIP pour tenir compte de la technicité de leurs missions et pour enfin reconnaître leur importance. Car nous, nous le savons : sans PA, un SPIP ne peut fonctionner correctement.

Montreuil, le 27 janvier 2024